



La torture Ã double-emploi en contexte de gÃ©nocide : le nouveau rapport de la rapporteure Ã lâ??ONU Francesca Albanese

Description

Lâ??agence MÃ©dia Palestine a consultÃ© le nouveau rapport â??Torture et gÃ©nocideâ?• de Francesca Albanese, qui sera prÃ©sentÃ© la semaine prochaine au palais des nations Ã GenÃ¨ve.

Par lâ??Agence MÃ©dia Palestine, le 17 mars 2026



Paru il y a près d'un mois, [le dernier rapport de Francesca Albanese](#) a été largement passé sous silence dans les médias français, qui se contentaient plutôt de commenter les polémiques mensongères lancées par le ministre des affaires étrangères Jean-Noël Barrot à l'encontre de la rapporteure spéciale à l'ONU.

C'est pourtant un document important en ce qu'il démontre, avec méthode et précision, le rôle de la torture dans le génocide, autant que celui du génocide comme forme de torture. Il sera présenté la semaine prochaine par son autrice au Palais des Nations.

Torture dans et hors de la prison

L'une des particularités de ce rapport est d'examiner le recours systématique à la torture par Israël à l'encontre des Palestiniens par des pratiques exercées en détention mais aussi hors détention, prenant donc en compte les pratiques abusives imposées aux détenues dans les prisons israéliennes autant que le blocus, les déplacements forcés, la famine, la destruction des hôpitaux et des habitations à Gaza et dans les territoires occupés.

Ces formes de torture imposent *un régime de terreur psychologique continu et omniprésent sur le territoire conquis pour briser les corps, priver un peuple de sa dignité et le chasser de ses terres*, dit le rapport. *Il ne s'agit pas de violence accidentelle. C'est l'architecture du colonialisme de peuplement, bâtie sur des fondations de déshumanisation et maintenue par une politique de cruauté et de torture collective*.

Albanese y pointe que depuis les débuts de la construction de l'État d'Israël et tout au long de décennies d'occupation, Israël a recouru à la violence coercitive et à la tolérance, celle-ci constituant un élément structurel de son appareil de domination, et pointe une accélération de ces pratiques depuis le 7 octobre 2023.

Le rapport dénonce une politique encouragée par un appareil législatif, judiciaire et médiatique qui ont permis et accéléré la déshumanisation des Palestiniens et légitimé le recours à la torture à leur encontre, soulignant une rhétorique reprise par l'ensemble de la société israélienne, affirmant que *la torture est ainsi devenue une entreprise collective*.

Le rapport énumère également les cas de torture systématiques observés dans les prisons israéliennes, passages à tabac, privation de sommeil, famine, déshydratation, exposition au froid, humiliations, violences sexuelles, refus de soins, un ensemble de pratiques destinées à briser les corps et les esprits.

Cette violence est permise, défendue et encouragée, comme a pu le démontrer l'Agence Média Palestine dans cet article sur [l'abandon des charges pour viol à l'encontre de soldats israéliens](#), ou celui-ci sur une visite proposée comme [safari d'une prison israélienne](#).

La torture à double-emploi en contexte de génocide

Francesca Albanese démontre, dans son rapport, que la torture peut s'entendre comme un outil à double emploi, dans le contexte du génocide actuellement mené par Israël à l'encontre des Palestiniens : la torture comme outil de génocide, et le génocide comme forme de torture.

En effaçant le statut fondamental de la victime en tant qu'être humain, la torture agit comme un archétype d'exclusion de la communauté humaine et anéantit le sujet, explique Albanese, qui dénonce la bande de Gaza transformée par l'agression israélienne en un vaste camp de torture sans possibilité de mise à l'abri.

Outre les meurtres et les déplacements forcés à grande échelle, la rapporteure des droits pointe l'impact psychologique de ces pratiques sur l'ensemble de la population palestinienne, et la pratique israélienne d'effacement culturel comme une forme de torture, une attaque au sentiment d'identité, d'appartenance et de continuité.

â??La force des rapports de Francesca Albaneseâ?•, commente Johann Soufi sur son compte X, â??est de relier toutes les piÃ“ces du puzzle : meurtres, torture, famine, destructions massives, violences sexuelles, terreur permanente. Pris ensemble, ces actes confirment lâ??intention gÃ©nocide dÃ©jÃ relevÃ©e dans ses prÃ©cÃ©dents rapports.â?•

Câ??est en effet lâ??analyse cumulative des Ã©lÃ©ments citÃ©s qui permet de contrer une approche fragmentÃ©e qui a historiquement favorisÃ© lâ??impunitÃ©. En considÃ©rant le gÃ©nocide comme â??environnement de tortureâ?•, Albanese dÃ©crit une structure cohÃ©rente de punition collective, oÃ¹ les Palestinien-nes sont collectivement soumis-es Ã des souffrances physiques et psychiques massives, plutÃ´t que des excÃ©s isolÃ©s ou des dÃ©faillances en matiÃ¨re de sÃ©curitÃ©.

Tags

1. gÃ©nocide
2. IsraÃ«l
3. palestine
4. torture

date crÃ©Ã©e
2026/03/17